

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 26 – du 26 juin au 2 juillet 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : L'ÉCONOMIE IRAKIENNE : DES VULNÉRABILITÉS AGGRAVÉES PAR LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT RÉGIONAL

Structurellement dépendante des activités pétrolières et caractérisée par un secteur privé peu développé, l'économie irakienne enregistre des performances très volatiles : récession en 2025 (-0,4%) et croissance atone en 2024 (0,1%) et 2023 (0,9%) faisant suite à une hausse 7,7% du PIB en 2022. Cette exposition rend les performances économiques très vulnérables aux fluctuations des cours du baril et au niveau de la production de pétrole. L'exploitation pétrolière a représenté en 2025 environ 40% du PIB, 88% des recettes publiques et 99% des recettes d'exportation.

LE CHIFFRE À RETENIR

-6,8 à -8.9%

CONTRACTION
ANTICIPÉE DU PIB EN 2026

Au deuxième trimestre 2026, le FMI et la Banque mondiale ont revu à la baisse leurs prévisions économiques pour l'Irak en 2026, anticipant une contraction de l'activité de 6,8% et 8,9% respectivement. Ces révisions s'expliquent par les fortes baisses de la production et des exportations de pétrole provoquées par le conflit régional. La croissance annuelle moyenne devrait s'établir à 2,8% d'ici à 2030 (contre 3,8% fin 2025) – une performance modeste compte tenu de la croissance démographique soutenue, de l'ordre de 2,4% par an d'ici 2030. La population devrait ainsi passer de 46,1 M en 2024 à 51,2 M en 2030.

Le conflit régional a provoqué un effondrement des exportations pétrolières irakiennes en raison de la fermeture du détroit d'Ormuz par lequel transitaient environ 95 % des exportations pétrolières du pays. La production de pétrole a chuté de plus de 4,2 M b/j début 2026 à environ 1,4 M b/j en avril. Sur le même mois, les exportations sont estimées à 0,3 M b/j, soit une baisse de plus de 90% par rapport au niveau d'avant-guerre (3,5 M b/j). La reprise de la production et des exportations de pétrole au niveau d'avant-guerre devrait prendre 4 à 6 mois en raison de contraintes logistiques.

Les finances publiques présentent des fragilités structurelles, aggravées par les conséquences des tensions régionales. Après un excédent de 8,6 % du PIB en 2022, le déficit budgétaire est attendu à 7,9% du PIB en 2026 et le solde pourrait rester en territoire négatif jusqu'en 2030, en l'absence de mesures de contrôle des dépenses de fonctionnement. En 2025, elles représentaient 84% du total des dépenses, dont environ 43% pour les seules dépenses de salaires des agents publics.

Les marges de manœuvre des autorités demeurent limitées. Les réserves de change, bien qu'encore importantes, ont diminué de 22% entre décembre 2023 et juin 2026, passant de 112 Mds USD à 88 Mds USD (soit 10 mois d'importations), et sont en baisse de 14% depuis février 2026. La dette publique poursuit sa progression et atteint désormais 53,9% du PIB, contre 45,2% en 2024. Afin d'assurer le financement des dépenses prioritaires, plusieurs options sont actuellement examinées par les autorités irakiennes : mobilisation d'une partie des réserves internationales, émissions d'obligations souveraines, soutien des institutions financières internationales. Le

recours aux banques internationales privées apparaît à ce stade peu probable compte tenu du coût élevé des financements proposés dans le contexte actuel.

Au-delà de la gestion de cette crise conjoncturelle, les événements récents soulignent la nécessité d'accélérer les réformes de diversification économique engagées depuis plusieurs années par les autorités irakiennes. Les mesures visant à améliorer le climat des affaires, moderniser le secteur bancaire et favoriser l'investissement privé constituent des avancées positives, mais leurs effets restent encore limités. Dans un contexte de forte croissance démographique et de dépendance persistante aux revenus pétroliers, la diversification de l'économie demeure l'un des principaux défis structurels de l'Irak.

Service économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. FMI : ACCORD TECHNIQUE SUR LA 7^{ÈME} REVUE DE L'EFF

Les services du FMI et les autorités égyptiennes sont parvenus le 29 juin à un [staff level agreement](#) (accord technique) sur la 7^{ème} revue de la Facilité élargie de crédit (EFF) et la 2^{ème} revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI, cet accord ouvre la voie à un décaissement d'environ 1,5 Md USD au titre de l'EFF et 136 M USD au titre de la FRD, portant le total des décaissements à 7,2 Mds USD sur les 9,3 Mds USD prévus par le programme. Le FMI salue la résilience de l'économie égyptienne face aux répercussions du conflit régional, grâce notamment aux ajustements des prix de l'énergie, au renforcement des dispositifs de protection sociale et au maintien d'un régime de change flexible. La croissance du PIB réel a atteint 5 % au troisième trimestre de l'exercice 2025/26 (5,2 % sur les neuf premiers mois), tandis que les performances budgétaires demeurent solides, avec un excédent primaire attendu à 5 % du PIB en 2026/27. Le FMI souligne l'importance de maintenir une politique monétaire restrictive alors que les pressions inflationnistes restent élevées, d'améliorer la gestion de la dette publique et d'assurer les réformes destinées à renforcer le rôle du secteur privé et le *level playing field*, y compris dans le cadre du programme de cessions d'actifs publics.

2. LE PARLEMENT ADOPTE DÉFINITIVEMENT DES AMENDEMENTS AUX LOIS BUDGÉTAIRES

La Chambre des représentants a adopté définitivement certains amendements aux lois encadrant le budget pour l'exercice 2026/27, qui a commencé le 1^{er} juillet. Dans le cadre du programme FMI, le gouvernement s'est engagé à mettre en place [un paquet de mesures de simplification et d'élargissement de l'assiette fiscale](#), avec pour objectif de générer de nouvelles recettes équivalentes à 1 % du PIB. Ainsi, les principales dispositions prévoient la suppression de l'impôt sur les plus-values des titres cotés ainsi que de nouvelles incitations fiscales pour les sociétés holdings et les entreprises cotées en bourse. Un accord définitif au [projet de loi du gouvernement sur l'augmentation](#)

[salariale](#) a également été adopté. Le salaire minimum mensuel passera ainsi à lui de 7 000 EGP (125 EUR) à 8 000 EGP (142,6 EUR).

3. MISE EN SERVICE DE LA SECONDE PHASE DU MONORAIL EAST OF NILE

[La seconde phase](#) du monorail *East of Nile*, réalisée par un consortium mené par Alstom et Arab Contractors, est entrée en service le 27 juin, reliant les stations Cairo Stadium et El-Mosheer Tantawy à Nasr City. Avec l'ajout de six stations, cette mise en service achève l'intégralité de la ligne reliant Cairo Stadium à la Nouvelle Capitale Administrative, portant l'ensemble à 22 stations sur 56,5 km. L'interconnexion avec la ligne 3 du métro à la station Cairo Stadium vise à renforcer les liaisons entre le Grand Caire, le Nouveau Caire et la Nouvelle Capitale et à favoriser les déplacements vers cette dernière. Le tronçon « West of Nile » (42 km), mené par le même consortium dans le gouvernorat de Gizeh, doit être inauguré en 2027.

4. SIGNATURE DE 4 CONVENTIONS DE FINANCEMENT AVEC L'AFD (300 M EUR)

À [l'occasion](#) des vingt ans de présence du Groupe AFD en Égypte, quatre conventions de financement totalisant 300 M EUR ont été signées les 23 et 24 juin avec les autorités égyptiennes, autour de quatre priorités du partenariat stratégique franco-égyptien : santé, éducation, décarbonation industrielle et agriculture durable. L'enveloppe comprend un prêt souverain de 150 M EUR pour l'extension de l'assurance maladie universelle à cinq nouveaux gouvernorats, une subvention de 2 M EUR en appui à l'enseignement du français en LV2, une contribution de 45 M EUR au programme « Green Sustainable Industries » — doté de 210 M EUR au total et cofinancé avec la BEI (135 M EUR) et l'UE (30 M EUR) en faveur de la décarbonation du secteur industriel — et une ligne de crédit non souveraine de 50 M EUR accordée à la *National Bank of Egypt* pour le développement de la finance agricole durable. Deux lettres d'intention ont par ailleurs été signées avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Technique, Mohamed Abdel Latif, pour la création de deux écoles techniques : l'une dans le secteur ferroviaire, en présence du ministre des Transports Kamel Al Wazir, l'autre dans la mobilité urbaine, en

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

partenariat avec RATP Dev Mobility Cairo. Ces engagements portent à près de 4 Mds EUR le montant total investi par le Groupe AFD en Égypte depuis 2006.

5. HASSAN ALLAM CONSTRUCTION DÉCROCHE UN CONTRAT EPC DE 570 M USD POUR LE PROJET SOLAIRE DE WEST MINYA

Hassan Allam Construction a [remporté](#), en coentreprise à parts égales avec l'indien *Sterling and Wilson Renewable Energy*, un contrat EPC de 570 M USD portant sur le projet solaire West Minya, dans le gouvernorat d'El-Minya, qui combinera 1 000 MWac de capacité photovoltaïque à un système de stockage par batterie (BESS) de 600 MWh. Le projet est développé par la plateforme énergétique de Hassan Allam Utilities, aux côtés du français Méridiam, de la BERD et d'*Infinity Power*. Il s'inscrit dans la stratégie énergétique nationale égyptienne, qui vise 42 % de renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2030 (65 % en 2040). Le recours à un système BESS, encore peu répandu en Égypte, doit permettre de renforcer la flexibilité et la résilience du réseau électrique national.

IRAK

1. ARRÊT DE LA PRODUCTION À WEST QURNA 2

La compagnie publique *Basra Oil Company* (BOC) a annoncé l'arrêt de la production du champ pétrolier de West Qurna-2, dans le sud de l'Irak, invoquant un cas de force majeure en raison de contraintes logistiques empêchant l'exportation de brut irakien, notamment la faible disponibilité de pétroliers. Les opérateurs ont reçu pour instruction d'interrompre les opérations de pompage et de stocker la production restante dans les réservoirs du site, sans calendrier de reprise annoncé à ce stade. Avec une production 480 000 barils par jour (b/j), West Qurna-2 représente près de 12 % de la production pétrolière irakienne et constitue l'un des principaux actifs énergétiques du pays. Fin février 2026, l'entreprise américaine Chevron avait signé un accord avec la compagnie publique Basra BOC portant sur le transfert de l'exploitation du champ pétrolier qui était jusqu'à peu exploité par le groupe russe Lukoil (participation de 75 % du champ) qui avait dû se

retirer en raison des sanctions américaines. Cette interruption illustre la vulnérabilité des exportations irakiennes aux contraintes logistiques, en particulier dans le sud du pays où transite l'essentiel des volumes exportés. Avant le conflit, 95% des exportations du pétrole irakien transitait par le détroit d'Ormuz, soit environ 3,2 M b/j. Les autorités irakiennes ont depuis réaffirmé leur objectif d'augmenter la production de pétrole à 7 M b/j d'ici 2030, contre 4,2 M b/j début 2026.

IRAN

1. LECTURE IRANIENNE DU MOU AVEC LES ÉTATS-UNIS

À la suite de son entretien télévisé, le président du Parlement, M. Mohammad-Bagher Qalibaf, a présenté la levée du blocus maritime comme l'un des principaux acquis économiques du récent accord. Selon lui, **ce blocus constituait « la forme la plus sévère de guerre », dans la mesure où il affectait directement les besoins essentiels du pays.** Sa levée aurait permis de reprendre les exportations pétrolières, avec plus de 40 millions de barils exportés depuis la fin du blocage, alors qu'aucun baril n'aurait effectivement été exporté durant les jours précédents. Il a également évoqué les arrangements prévus dans le détroit d'Ormuz, notamment le passage des navires par un corridor défini, la gratuité temporaire des services maritimes pendant 60 jours, ainsi que l'engagement de Téhéran à rétablir, sous 30 jours, les conditions techniques et sécuritaires de navigation d'avant-guerre, y compris les questions liées aux mines. Il a par ailleurs affirmé que le pétrole pourrait désormais être vendu au prix international, contrairement à la période des sanctions, durant laquelle il était, selon lui, cédé avec une décote. **Il a également indiqué que les difficultés liées au règlement des paiements, au rapatriement des fonds et aux restrictions sur les biens pouvant être achetés avec les recettes pétrolières auraient désormais été levées.** Selon lui, **le waiver pétrolier devra être renouvelé tous les 60 jours jusqu'à l'aboutissement final des négociations, c'est-à-dire jusqu'à la levée de l'ensemble des sanctions primaires et secondaires, y compris celles liées au Conseil des gouverneurs, au Conseil de sécurité, au Congrès et aux décrets présidentiels américains.** S'agissant des avoirs gelés, qu'il estime à 24 Mds USD, M. Qalibaf a affirmé que

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

12 Mds USD devraient être mis librement à la disposition de la Banque centrale iranienne.

2. REBOND DES EXPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT SOUS « WAIVER » AMÉRICAIN

Dans le cadre du MoU irano-américain de juin 2026, l'OFAC a accordé un *waiver* de 60 jours autorisant les exportations pétrolières iraniennes jusqu'au 21 août 2026. Ses premiers effets sont déjà visibles : après un quasi-arrêt des sorties de brut en mai et durant la première moitié de juin, les exportations physiques iraniennes auraient rebondi très rapidement après la levée du blocus. Les estimations disponibles situent les volumes de brut exportés en juin autour de 45 à 50 Mb, TankerTrackers avançant notamment le chiffre de **50 Mb de brut, soit environ 1,66 Mb/j sur le mois**. Cette reprise ne signifie toutefois pas un retour immédiat à un commerce pétrolier pleinement normalisé. Les cargaisons se dirigent principalement vers l'Asie, avec une forte concentration des routes vers l'Asie du Sud-Est, en particulier les zones de transit et de transfert au large de la Malaisie et dans le détroit de Malacca. **La Chine reste le débouché final le plus probable**, compte tenu du rôle des raffineries indépendantes chinoises dans l'achat de brut iranien décoté, mais la demande immédiate apparaît contrainte par des marges de raffinage faibles, des maintenances et des stocks élevés. Les démarches iraniennes auprès d'autres acheteurs asiatiques, notamment en Inde, au Japon et en Corée du Sud, restent à ce stade préliminaires, **ces raffineurs conditionnant tout achat à une visibilité accrue sur la pérennité du *waiver***, ainsi qu'aux contraintes de conformité, d'assurance et de paiement.

ISRAËL

1. PLAN DE SOUTIEN (530 M USD) POUR LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE FACE À LA HAUSSE DU SHEKEL

Le ministère israélien des Finances, en collaboration avec l'Autorité de l'innovation et des représentants de l'industrie, a présenté cette semaine un plan d'aide de 1,6 Md ILS (530 MUSD) aux secteurs de l'exportation et de la tech pour compenser l'appréciation du shekel. Sur cette enveloppe, 1 Md ILS (330 MUSD) sera alloué à un dispositif d'aide

rapide destiné aux startups en phase de démarrage et de croissance. L'attribution de ces subventions publiques est conditionnée à un co-investissement équivalent (*matching*) de la part des actionnaires privés. Le solde du programme sera affecté au soutien à la formation de capital fixe (équipements de pointe et robotisation) dans l'industrie. Le financement de ce plan implique l'ouverture de crédits supplémentaires, ces fonds n'étant pas inscrits à la loi de finances initiale.

2. CONTRAT D'ARMEMENT DE 2,3 MDS USD ENTRE L'ENTREPRISE RAFAEL ET LA ROUMANIE

Rafael Advanced Defense Systems a conclu un accord stratégique de plus de 2,3 Mds USD avec le ministère roumain de la Défense pour la fourniture du système de protection antiaérienne *Spyder*. Cette technologie de pointe intercepte une large gamme de menaces (drones, avions, hélicoptères et missiles balistiques à courte portée) à différentes altitudes. Ce contrat historique représente la deuxième plus importante vente de défense de l'histoire d'Israël, après le système *Arrow 3* vendu par IAI à l'Allemagne en 2023 pour 3,5 Mds USD.

3. LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE CRUSOE ENVISAGE D'INVESTIR 10 MDS USD DANS LES CENTRES DE DONNÉES

Un an après son implantation en Israël, le fournisseur américain de cloud Crusoe accélère le déploiement de ses infrastructures dédiées à l'intelligence artificielle. L'entreprise planifie la location d'infrastructures de centres de données à Afula, Haïfa et dans le Néguev pour un montant total d'environ 10 Mds USD sur les dix à quinze prochaines années, visant un parc d'au moins 45 000 GPU Nvidia Vera-Rubin. Cette stratégie d'expansion est directement corrélée à la récente notification de la société foncière Mega Or à la Bourse de Tel-Aviv, actant un accord de construction et d'exploitation de 67,6 MW avec un « opérateur international », identifié comme étant Crusoe. Ce volume de puissance se ventile entre un site de 57,6 MW dans le Néguev et un de 10 MW à Haïfa. L'ampleur de ces investissements pousse d'ailleurs l'exécutif à adapter son cadre réglementaire, via un projet de loi visant à accélérer l'approbation des projets de centres de données par la Commission des infrastructures nationales (VATAL).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

4. RÉÉVALUATION À LA HAUSSE DES PROJECTIONS DE RECETTES DU FONDS SOUVERAIN

L'administration fiscale a révisé à la hausse les prévisions du Fonds souverain (Fonds des Citoyens d'Israël) à 60-75 Mds USD d'ici l'épuisement des gisements, portée par une appréciation de 6 % des réserves et de 2 % du prix à terme du gaz de Leviathan. Pour la décennie à venir, les flux entrants attendus se situent entre 21 et 25 Mds USD, dont 500 à 600 MUSD pour le seul exercice 2026 via la taxe sur les superprofits (dite « Sheshinski »). Actuellement supporté par le gisement Tamar, l'assujettissement de Leviathan reste différé par l'amortissement de ses récents investissements d'extension de capacité.

JORDANIE

1. HAUSSE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 2026

Selon les données de la Chambre d'industrie de Jordanie (JCI), les exportations industrielles jordaniennes ont atteint 2,8 Mds JOD (3,9 Mds USD) entre janvier et fin avril 2026, contre 2,57 Mds JOD (3,63 Mds USD) sur la même période en 2025, soit une hausse de +9,1 % en glissement annuel. Cette progression, observée dans l'ensemble des secteurs industriels, est tirée notamment par les industries extractives (+82 M JOD / +116 M USD), les matériaux de construction (+58 M JOD / +82 M USD) et les produits chimiques et cosmétique (+37 M JOD / +52 M USD). En termes de marchés, les exportations vers la Suisse (+89 M JOD / +125,5 M USD), la Chine (+62 M JOD / +87,4 M USD), la Thaïlande (+30 M JOD / 42,3 M USD) et la Syrie (+28 M JOD / +39,5 M USD) ont enregistré les plus importantes augmentations en valeur. Le textile (517 M JOD / 729 M USD) et la potasse brute (220 M JOD / 310 M USD) demeurent les deux premiers postes d'exportations, loin devant les autres catégories de produits. Le secteur industriel représente 95 % des exportations totales jordaniennes.

2. MAINTIEN DES PRIX DES CARBURANTS EN JUILLET

La Commission de fixation des prix du ministère de l'Énergie et des Ressources minérales a décidé de maintenir les prix des carburants inchangés pour le mois de juillet 2026 :

- Diesel : 0,850 JOD (1,20 USD) le litre
- SP 90 : 1 JOD (1,41 USD) le litre
- SP 95 : 1,310 JOD (1,85 USD) le litre
- Kérosène : 0,550 JOD (0,78 USD) le litre

Cette décision intervient malgré une légère baisse des cours mondiaux en juin, jugée insuffisante pour justifier une diminution des prix. Le gouvernement maintient par ailleurs son soutien au GPL industriel, dont le coût est estimé à 3,2 M JOD (4,5 M USD) uniquement pour le mois de juillet. Depuis le début de la crise régionale, le soutien public cumulé aux prix des carburants atteint 198 M JOD (279 M USD) à fin juin 2026, hors subvention des bonbonnes de gaz domestique. Le prix de la bonbonne de gaz domestique de 12,5 kg reste, quant à lui, fixé à 7 JOD (9,87 USD).

LIBAN

1. HAUSSE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES (+15 %) EN 2025

Les exportations industrielles libanaises ont atteint 2,9 Mds USD en 2025, en hausse de 15 % par rapport à 2024 (2,5 Mds USD), selon les données publiées par le ministère de l'Industrie. Ce niveau dépasse celui de 2019, avant la crise (2,5 Mds USD).

Les métaux de base demeurent le premier poste d'exportation 600 M USD (21 % du total), suivis des machines et équipements électriques (560 M USD) et des produits chimiques (510 M USD). La progression annuelle est particulièrement marquée pour les pierres et métaux précieux (+ 47 %).

Les pays arabes restent les principaux débouchés des exportations industrielles libanaises, absorbant 40 % du volume, devant l'Europe (19 %). Les Émirats arabes unis conservent en 2025 leur rang de premier marché important 306 M USD de produits industriels libanais, devant l'Irak (210 M USD) et les États-Unis (197 M USD). Parallèlement, les importations d'équipements et de machines industriels ont progressé de 24 % en 2025 pour atteindre 161 M USD. La Chine est le premier fournisseur du Liban dans cette catégorie, devant l'Italie et l'Allemagne.

2. CREUSEMENT DU DÉFICIT DES COMPTES COURANTS EN 2025

D'après les statistiques les plus récentes de la balance des paiements publiées par la Banque du Liban, le déficit courant s'est aggravé de 3,6 Mds USD en un an, soit 64 %, atteignant 9,2 Mds USD en 2025.

Ce creusement s'explique par la hausse du déficit commercial (+29% à -15,9Mds USD) et une baisse des envois de fonds des expatriés (-7,6%, 6,4 Mds USD), alors que les envois de fonds du Liban vers l'étranger ont augmenté (+3,8%, 1,87 Md USD). Les recettes touristiques nettes ont par ailleurs augmenté significativement sur l'année (+53% à 1,62 Md USD). Le compte financier présente un excédent de 6,4 Mds USD, contre +4,8 Mds USD un an plus tôt. Enfin, le compte de capital a atteint en 2025 son niveau le plus bas depuis 2012, soit 613,7 MUSD, en baisse de 58,6 % en g.a, notamment sous l'effet du recul continu des dons étrangers vers le Liban depuis 2019.

PALESTINE

1. LE DÉFICIT COMMERCIAL SE CREUSE, ILLUSTRANT LA FORTE DÉPENDANCE DE L'ÉCONOMIE AVEC ISRAËL

Le *Palestinian Central Bureau of Statistics* (PCBS) a publié le 30 juin 2026 ses statistiques du commerce extérieur pour le mois d'avril 2026. Le déficit commercial des biens enregistrés s'est établi à 483,8 M USD, en hausse de 13 % par rapport à avril 2025. Les exportations ont progressé de 7 % sur un an pour atteindre 145,2 M USD, tandis que les importations ont augmenté de 11 %, à 629,0 M USD, traduisant une reprise plus rapide de la demande d'importations que des capacités d'exportation. Ces résultats confirment le caractère structurel du déséquilibre des échanges extérieurs palestiniens. Les exportations demeurent très orientées vers le marché israélien, qui absorbe la grande majorité des ventes palestiniennes à l'étranger, tandis qu'Israël reste également le principal fournisseur de l'économie palestinienne. Au-delà de la dégradation conjoncturelle des échanges, ces statistiques confirment la forte dépendance structurelle de l'économie palestinienne vis-à-vis d'Israël. Selon le PCBS, près de 87 % des exportations palestiniennes sont destinées au marché israélien, tandis que 56 % des importations proviennent directement d'Israël

(auxquelles s'ajoutent les marchandises transitant par les ports israéliens). Cette intégration commerciale résulte du Protocole de Paris de 1994, qui a instauré une union douanière de facto entre les deux économies.



2. LA PALESTINE PRÉPARE UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DE LA RÉFORME LIMITANT LES PAIEMENTS EN ESPÈCES

La *Palestine Monetary Authority* (PMA) poursuit la mise en œuvre du décret-loi n° 4 de 2026 relatif à la réduction de l'utilisation des espèces. Entré en vigueur en février 2026, ce texte interdit les paiements en numéraire supérieurs à 30 000 ILS (ou leur équivalent en devises), sauf exceptions prévues par les textes d'application. Il prévoit également que la PMA, en coordination avec le ministère des Finances, pourra adapter ce plafond en fonction des besoins de l'économie et fixer des règles spécifiques pour certains secteurs. Dans un entretien accordé à l'agence de presse WAFA le 28 juin, le vice-gouverneur de la PMA, Mohammad Manasra, a précisé que la réforme serait appliquée progressivement sur une période de deux ans, à l'issue d'une concertation avec les chambres de commerce, les représentants du secteur privé et les organisations professionnelles. Selon lui, cette approche graduelle doit permettre aux entreprises et aux particuliers de s'adapter au développement des moyens de paiement électroniques avant l'entrée en vigueur complète des mesures d'application. Au-delà de son objectif de modernisation des paiements, cette réforme s'inscrit dans le contexte de la crise de liquidité que connaît actuellement le secteur bancaire palestinien. Les restrictions imposées par



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

Israël sur le transfert des liquidités en shekels ont entraîné une accumulation de numéraire dans les banques palestiniennes. Le vice-gouverneur rappelle que le plafond annuel de transfert vers Israël, estimé à 18 Mds ILS, n'est plus adapté au volume de billets circulant dans l'économie palestinienne. La PMA considère ainsi que le développement des paiements électroniques

SYRIE

1. NOUVELLE DÉVALUATION DE LA LIVRE SYRIENNE

La Banque centrale syrienne a procédé le 25 juin à une nouvelle dépréciation officielle de la livre syrienne, la deuxième en deux jours et la troisième en environ deux mois. Le taux d'achat du dollar a été relevé de 115,5 à 118,5 livres nouvelles (de 11 550 à 11 850 anciennes livres) et le taux de vente de 116,5 à 119,5 livres nouvelles (de 11 650 à 11 950 anciennes livres), tandis que le taux moyen de l'euro est passé de 131,75 à 135,20 livres nouvelles. La Banque centrale a également réduit la marge quotidienne de fluctuation autorisée de 15 % à 9 %, dans le cadre de sa politique de rapprochement entre le taux officiel et le marché parallèle. Le dollar s'échangeait parallèlement autour de 132 livres nouvelles (13 200 anciennes livres), contre plus de 145 livres nouvelles (14 500 anciennes livres) les jours précédents, traduisant un resserrement de l'écart entre les deux marchés. Cette mesure s'inscrit dans la poursuite des réformes monétaires engagées depuis mars 2025 afin d'unifier les taux de change et de limiter les distorsions du marché.

2. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE DEUX VILLES INDUSTRIELLES À DAMAS ET ALEP, PORTÉ PAR LA CHINE

Le Centre international d'affaires syro-chinois pour les villes industrielles intelligentes (*Syrian International Business Centre for Smart Industrial Cities*) a été inauguré à Changshu, en Chine, le 26 juin, afin de favoriser le transfert du savoir-faire industriel chinois vers la Syrie. Son premier projet prévoit la création de deux villes industrielles spécialisées dans la fabrication de meubles à Damas et Alep, développées selon des standards technologiques

avancés. Cette initiative, portée par le Conseil d'affaires syro-chinois en partenariat avec des entreprises chinoises, vise à attirer les investissements, renforcer les capacités industrielles et soutenir la reconstruction. À terme, le programme devrait être étendu à d'autres villes industrielles spécialisées dans plusieurs gouvernorats.

3. PLAN DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le ministère syrien des Transports a annoncé le 28 juin un programme de réhabilitation du réseau routier central, fondé sur des appels à projets nationaux et internationaux. Le programme porte principalement sur la modernisation du corridor international M45 (M5), reliant les frontières turque et jordanienne *via* Alep, Homs et Damas, avec des travaux répartis en trois tronçons. Parallèlement, l'État prévoit l'élargissement de l'axe Damas–Palmyre–Deir ez-Zor en chaussée à deux voies. Les travaux comprendront la réfection des infrastructures, l'amélioration de la sécurité routière, le recyclage partiel des matériaux et l'installation de nouveaux équipements de signalisation. Le financement sera intégralement assuré par le budget de l'État, sans recours à des prêts ou dons extérieurs. Ce programme vise à soutenir la reprise des échanges régionaux et le développement économique, tout en préparant de futurs projets autoroutiers réalisés en partenariat public-privé.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr